

Edito

Où l'on redécouvre les vertus de la dictée. Sorte de saint-Graal de « l'ortographe sans fôte ». Nouvelle solution toute trouvée pour enfin mettre un terme à ce fléau : « 12% des élèves entrant en 6^e ne savent pas bien associer les lettres et les sons. 40% des élèves entrant en 6^e, parce qu'ils ne sont pas assez entraînés à la lecture, ne peuvent utiliser le contenu de manuels scolaires. Le nombre d'élèves de primaire en très grande difficulté en lecture a doublé en vingt ans. » Il est donc urgent de « revenir aux fondamentaux », la dictée, la lecture à voix haute et le calcul mental... Parce que, vraiment, les enseignants ne savent pas s'y prendre... A moins que... A moins que la raison de cette augmentation, réelle, des élèves confrontés à de grosses difficultés de lecture, écriture... soit à chercher ailleurs. Dans la diminution des heures d'enseignement du français en primaire par exemple. Car en moins d'un siècle elles ont été divisées par deux. Au profit de l'apparition de l'anglais dès le primaire, du code de la route, ou bientôt peut-être du code informatique (si, si...) Diminution qui s'est également poursuivie au collège... Les élèves font moins de français qu'avant et on s'étonne qu'ils soient moins bons... Plutôt ironique...

Conseil municipal : Mais où est donc Philippe Blet ?

C'est lundi dernier, 21 septembre, que s'est tenu le conseil municipal de notre bonne ville de Calais. De nombreux sujets abordés, certains techniques, d'autres plus politiques et polémiques. Après un long discours d'introduction récapitulant presque tous les travaux réalisés par la collectivité ces derniers mois (un peu comme s'il était besoin de justifier quelque chose), les travaux démarraient par une première délibération concernant la représentation de la ville de Calais au nouveau conseil portuaire. Une délibération qui vit Natacha Bouchart regretter (sans plus) que la représentation de Calais passerait de deux représentants à un représentant.

Une réalité qui amena l'ancien maire Jacky Hénin à réagir : « Cette proposition est inacceptable, pour plusieurs raisons. Calais étant la première ville du Département du Pas-de-Calais, il est inconcevable que sa représentation soit d'un seul membre. Le chantier se situant sur le territoire de la ville et devant avoir un impact certain sur le développement présent et à venir du territoire, il apparaît plus que logique que la ville y soit davantage représentée. Une réalité d'autant plus évidente que demain c'est aux élus que l'on viendra demander des comptes sur les emplois créés ou pas, que nous aurons à agir pour que les grands groupes ne puissent user et abuser de



ce que l'on appelle aujourd'hui les travailleurs détachés. En conséquence je souhaiterais que le conseil municipal à l'unanimité se prononce pour une présence renforcée de notre ville, en tous les cas pour une représentation qui ne soit pas inférieure à la représentation précédente ». Un long débat s'ensuivit, où tout le monde était d'accord. C'est encore Jacky Hénin qui proposera le texte demandant au Conseil régional de revoir sa position, texte adopté à l'unanimité. Une démarche qui a semble-t-il été entendue puisque la presse locale s'est depuis fait l'écho d'une présence plus importante pour la ville de Calais.

La seconde délibération à faire l'objet de débats concernait la Communauté d'agglomération du Calaisis. Rien de bien nouveau pour nos lecteurs qui ont pu bénéficier du compte rendu du conseil communautaire, mais la possibilité pour les élus de Calais de donner un avis sur la gestion de l'agglomération. Le Vert Christophe Duffy déclarera qu'il découvrait des pratiques sidérantes, invoquant notamment la procédure des signatures scannées. Il invoquera avec force l'implication des élus en présence pour certains depuis 8 ans et qui n'ont rien vu. De son côté Jacky Hénin réaffirma qu'il était inadmissible que l'on

Suite p 2

Le dessin

On le note

On réserve

On le note

SYRIE:
LA FRANCE MAÎTRE DU CIEL



Vous pouvez noter que les permanences des élus Communistes et Républicains ont lieu les mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14 h 30 à 18 h.

Pour toute rencontre particulière, une demande de rendez-vous est préférable en appelant à ces mêmes heures au 03 21 36 39 79.

Permanence au
194-196 Bd de l'égalité à Calais

Ça y est, le programme des soirées du Rusé est bouclé et vous sera communiqué très prochainement. Mais d'ores et déjà vous pouvez noter sur votre agenda :

Soirée années 80
le samedi 10 octobre

A vous les paillettes et les boules à facettes, vous pourrez venir vous déhancher sans complexe.

Possibilité de petite restauration sur place.

C'est la rentrée de votre petit journal préféré. Vous allez enfin apprendre des choses que vous ne lirez pas dans la presse locale : ben oui, il y a des trucs qu'il vaut mieux cacher aux Calaisiens... Et les amis littoraux de Natacha s'y appliquent jour après jour...

Vous pouvez aussi noter que l'Atelier rouvrira ses portes dès le vendredi 18 septembre 18 h 30. L'occasion d'échanger sur l'actualité calaisienne, de faire un petit bonjour aux copains, de boire un petit café...

Suite de la p1

soit amené à travailler sur des documents « dont on sait parfaitement qu'ils sont faux », que l'absence permanente de l'ancien président aux débats devrait à un moment ou à un autre être examinée. Il insista encore sur les lourdes craintes qu'il avait pour l'avenir. « Si la présidence semble aujourd'hui mieux percevoir les enjeux de gestion, je serais moins affirmatif pour les vice-présidents. Pour ne prendre que l'exemple de la vice-présidence à l'assainissement, elle ignorait que ses services étaient dans l'incapacité de répondre aux besoins du service public. C'est tellement vrai que depuis mon intervention (en conseil communautaire) 10 pompes ont été achetées dans l'urgence (ce qui accrédite l'idée d'une responsabilité publique dans les inondations que certains ont subi ces dernières semaines). Ce qui est encore plus regrettable c'est qu'une fois de plus ce sont les salariés qui paient la note de l'incapacité des élus à assumer leurs responsabilités. »

La délibération sur le Channel permit de féliciter la Scène nationale pour son travail. Elle fut également l'occasion de défendre la nécessité culturelle pour permettre à notre population de continuer à construire son propre cheminement intellectuel. Un chemin pour faire naître des citoyens éclairés et res-

ponsables, acceptant la diversité.

Le dernier gros sujet de débat aura été pour ce conseil, l'examen du plan de déplacement urbain. Un dossier dans lequel on analyse l'évolution des modes de transports, on enregistre les orientations de la majorité, on prend acte des décisions d'investissements. 30 millions d'euros de travaux prévus pour mettre le transport en commun en site propre.

Depuis l'intervention de Jacky Hénin en conseil communautaire suite aux inondations en ville, 10 pompes ont été achetées.



En bref... En bref... En bref... En bref... En bref... En br

A propos du Channel

Incroyable mais vrai. La presse locale nous informe que la majorité municipale calaisienne a donné aux élus (dans le cadre du compte rendu de la délégation de service public accomplie par la Scène nationale) des chiffres d'activité qui ne sont pas les bons. En cause, le retrait pur et simple de tous les chiffres de l'événement mené par Bartabas. Un fait regrettable, qui ne manquera pas de laisser désormais le doute s'installer sur les renseignements fournis. Un fait qui vient après tout ce que l'on nous a caché sur la gestion de l'agglomération. Pour se défendre, l'adjoint à la culture prétend qu'il s'agissait d'enlever un événement exceptionnel. Ben voyons ! Et tous ces braves gens qui veulent nous donner des leçons de gestion, n'auraient jamais entendu parler de bilan consolidé ? A moins que ce ne soit une nouvelle manière de gérer : on élimine les chiffres qui ne nous plaisent pas.



Assainissement : tout ne va pas bien

Après l'histoire des pompes que l'on n'achète pas, ce qui occasionne des inondations, voilà les ca-

mions qui ne peuvent pas fonctionner normalement par manque de matériel. Les fonds étant bas, les salariés sont appelés à se passer de tout, au point de ne pouvoir accomplir la mission qui leur est confiée.

Certains par contre, semblent avoir trouvé le moyen de se la couler douce. Les mêmes qui avaient monté leur petite entreprise ont décidé de renvoyer le travail sur le privé. Appelés en intervention chez un habitant de Calais-Nord, ils ont expliqué à celui-ci que l'intervention ne : « relevait pas de leur compétence... et que donc c'est une société privée qu'il fallait appeler ». Évitant de poursuivre la discussion, notre Calaisien demandait immédiatement à un prestataire d'intervenir. Vite fait bien fait, pour le prestataire qui déclarera en se faisant payer : « je ne comprends pas, cette tâche appartient aux agents de la CAC ». On en connaît un qui n'est pas vraiment ravi.

Copinage Bouchardinage

Dernièrement la maire de Calais a recruté un gardien de salle de sport pour remplacer un agent parti en retraite. Aucune compétence n'étant particulièrement requise pour ce poste, on se dit qu'ils ont dû crouler sous les demandes... Eh bien pas vraiment... En fait ils n'ont pas eu à aller chercher bien loin pour trouver la recrue idéale... Du côté des amis de Natacha pour être précis. Car c'est le fils de Nicole Chevalier, maire d'Audruicq, qui a été recruté. Une personne qui a la double particularité de ne pas être de Calais, et d'avoir quitté un emploi pour entrer en mairie. Autrement dit, il n'avait pas besoin de boulot. Les chômeurs calaisiens seront donc ravis d'apprendre que pour trouver un emploi à Calais... il suffit d'avoir des amis... Mais attention, il ne s'agit en aucun cas de copinage, ce mot ayant disparu du vocabulaire calaisien depuis mars 2008... C'est juste du bouchardinage...

Rien à voir avec la propreté, mais avec une voie spécifique de circulation. Les Verts s'exprimèrent et les élus Communistes et Républicains également. Jacky Hénin devait s'interroger sur la somme des travaux et surtout sur leur efficacité. Des sommes importantes en pleine période de crise, alors même que les finances de l'agglo ne vont pas bien et que celles du syndicat de transport ne se sont rétablies que par une forte augmentation des taxes transports versées par les entreprises. Si l'on ajoute à ce constat le dossier de la Majest'in, moyen de transport quasi toujours vide, on ne peut qu'être inquiet.

Jacky Hénin affirma que si l'on voulait être utile à nos populations pour un coût moindre, c'est de transport public gratuit dont il nous fallait parler. Un moyen de rendre aux familles, de donner aux jeunes et aux moins jeunes plus de liberté, un moyen de ramener des clients dans le centre-ville. Une délibération permit au Front National de démontrer sa volonté de servir les populations en difficulté. C'est ainsi que ce parti a voté contre une délibération confortant une initiative d'aide à la parentalité sur les quartiers dits en difficulté. Ce qui amena l'ancien maire à déclarer qu'il serait bon que les électeurs de ces quartiers puissent être informés des votes du FN. Probablement seraient-ils surpris.

Coup de griffe

➤ Démons et merveilles...

La semaine passée l'hebdomadaire Marianne a sorti un dossier sur le passé pour le moins trouble du porteur du projet Héroïc Land, rappelant au passage que c'est Jacky Hénin le premier qui avait interrogé la mairesse sur M. Yann Tran Long... Dommage qu'il ne soit pas venu à l'idée de la presse locale de faire un vrai travail de journaliste, c'est-à-dire creuser, vérifier, Non, à l'époque *Nord Littoral* avait préféré faire un article quelque peu condescendant intitulé : « Hénin sort les démons néonazis » (édition du 6 mars 2015). Jean-François Thibous, associé de Yann Tran Long y expliquait : « une confusion a été faite par un journaliste entre Yann Tran Long et son frère, Minh. Malheureusement l'article a été repris de nombreuses fois sur internet avec cette confusion extrêmement préjudiciable et qui relève de la diffamation. » L'article reprenait ensuite les propos de Natacha Bouchart lors du conseil municipal à l'ancien maire : « Vous cherchez à décrédibiliser à tout prix ce projet. Y compris à recourir à des méthodes d'un autre temps. » En conclusion, *Nord Littoral* convenait que certes, les deux hommes étaient bien frères, mais que « cela ne signifie en rien que Yann Tran Long ait encore aujourd'hui des liens avec le néonazisme ou même l'extrême-droite ». Encore aurait-il fallu vérifier... *La Voix du Nord* avait fait encore plus fort (une fois n'est pas coutume) en écrivant (5 mars 2015) que Jacky Hénin « jetait l'opprobre » sur ce pauvre Yann Tran Long. Pas gentil Jacky... Et puis ? Rien. Fermez le ban. Natacha Bouchart dit que ce n'est pas lui. L'associé dit que si ce n'est pas lui, c'est donc son frère... Cela suffit largement à la presse locale qui n'a à aucun moment cherché à vérifier ces déclarations...